

Procès-verbal de la Réunion du Conseil Municipal en date du 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil Municipal de la commune de BRIZAMBOURG, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à 20h30, à la Salle du Conseil de la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 21 mars 2024

PRESENTS : M COSSET Didier, Mme AGAT Cécilia, M BARON Pascal, M BAUDRIT Michaël, M DAUGAS David, Mme GANTEILLE Sabine, M GUERINEAU Laurent, M MENAGER Jean-Jacques, Mme PELLIER Loétitia, M VOL Francis, Mme PERROGON Nathalie, M CAUDARD Guénaël,

ABSENTS excusés ayant donné procuration : Mme DUSSUTOUR Magalie, Mme BAILLARGUET Marilyne,

ABSENTS excusés : Néant

M Jean-Jacques MENAGER a été élu secrétaire de séance

Vote du PV du précédent conseil

1°/ Vote des Comptes de Gestion

Budget Principal :

Investissement	Recettes	221 501,61
	Dépenses	208068,77
Fonctionnement	Recettes	1086177,56
	Dépenses	1022300,16

Résultat de l'année 2023 : 77.310.24

Budget Espace Commercial :

Investissement	Recettes	226362,14
	Dépenses	484121,44
Fonctionnement	Recettes	164922,02
	Dépenses	30063,71

Résultat de l'année 2023 : 21610,94

Vote à l'unanimité des deux comptes

2°/ Vote des Comptes Administratifs

Budget Principal et Budget annexe identiques aux comptes de gestion

Résultats de clôture :

Budget principal :

Budget annexe : -122 900,99

M le Maire ne participa pas aux délibérations et ne vote pas. 12 voix POUR

3°/ Affectation des résultats

Budget Principal :

Excédent de fonctionnement	63745.19
Excédent reporté	200234,05
Excédent de fonctionnement cumulé	263979,21
Excédent d'investissement	103861.47
Excédent de financement total	103861.47

Le Conseil Municipal décide : résultat reporté en fonctionnement (002) 263.979,21 € et résultat d'investissement reporté (001) : 103.861 ,47 €

Budget annexe Espace Commercial :

Excédent de fonctionnement	134858.31
Excédent reporté	0
Excédent de fonctionnement cumulé	134858.31
Déficit d'investissement	257759.30
Déficit de financement total	122900.99

4°/ Vote de taux des taxes foncières

Le CM décide de reconduire les taux. L'augmentation du montant à percevoir résulte de l'augmentation de la valeur locative et de l'augmentation du nombre de foyers

Total : 518.660 – 62.095 e = 456.565 €

5°/ Vote des Budgets :

Budget principal :

Fonctionnement	dépenses	1287103,21
	recettes	1287103,21
Investissement	dépenses	864258,69
	recettes	864258,69

Budget annexe :

Fonctionnement	dépenses	37248
	recettes	85000
Investissement	dépenses	383759.3+534290.38 (RAR)
	recettes	412846.97 (534290.38 RAR)

Budget volontairement présenté non équilibré car peu de vision

6°/Subventions :

Le montant voté pour 2024 est de 7250 €

Liste des subventions versées

Tiers	Nature juridique	Budget précédent	Vote
A C C A	Association	350,00	370,00
AMICALE DES SAPEURS-	Association	350,00	370,00
CLUB DES AINES RURAU	Association	350,00	370,00
COMITE DES FETES	Association	350,00	370,00
ECOLES PUBLIQUES	Etat ou organisme d'Etat	1 500,00	1 500,00
Etoile Sportive du Brameri	Association	620,00	640,00
Félins en détresse	Association	0,00	270,00
FNACA	Association	180,00	200,00
LE SOUVENIR FRANCAI	Association	55,00	60,00
LES BLEUETS	Etat ou organisme d'Etat	100,00	110,00
LES GAMINS D'ABORD	Association	1 320,00	1 340,00
LES RESTAURANTS DU C	Association	250,00	270,00
MOTO CLUB KIDS 17	Association	350,00	370,00
PANIER EN PAYS HILAI	Association	250,00	270,00
TENNIS CLUB	Association	350,00	370,00
UNION MUSICALE DE B	Association	350,00	370,00

7°/ Choix de l'entreprise pour le fauchage et travaux espaces verts voirie

Afin de respecter les prochaines élections, M le Maire propose de conclure un marché public de 1 an ce qui décalera le renouvellement au lieu des 3 ans habituels. Un devis a été demandé à l'entreprise CP. Prix du devis : 11940€ HT et 14 328 € HT. Le CM vote pour un prix au km et pour le montant de l'élagage sur un seul passage. Cela sera réévalué en fonction des besoins. L'entreprise CPB est retenue.

Pour : 13 voix 1 abstention

8°/ Devis vitraux église :

Une spécialiste : artiste en vitrail est venue car la partie basse d'un vitrail était cassée. Suite à sa venue et son étude, il y a urgence sur 3 vitraux. Un devis de 9.792,22 € HT pour rénover ces vitraux.

Le CM autorise M le Maire à signer le devis. Unanimité

Questions diverses :

Plan Vigipirate renforcé : la gendarmerie demande la remise en place de la participation citoyenne : les élus sont responsables de leur secteur. La nouvelle liste va être communiquée à la Gendarmerie.

Rappel du rôle : signaler si on voit quelque chose : surveillance active et si la gendarmerie a besoin, elle fera passer l'info et demandera des renseignements.

Fin 0h30



